



## **Légalisation du cannabis : la Ville de Mont-Tremblant sonde sa population**

*(Mont-Tremblant, le 20 septembre 2018)* – La population de Mont-Tremblant est invitée à répondre à un sondage concernant la légalisation du cannabis à des fins récréatives, entre le 25 septembre et le 12 octobre, sur le site Internet de la Ville au [villedemont-tremblant.qc.ca](http://villedemont-tremblant.qc.ca) ou en se le procurant en format papier.

« Il est important pour le Conseil municipal de sonder sa population sur la légalisation du cannabis à des fins récréatives, car c'est un virage social important. Nous avons des décisions à prendre, mais avant on voulait prendre le pouls de notre population pour alimenter notre réflexion en vue d'élaborer notre nouvelle réglementation qui viendra encadrer la consommation et la vente du cannabis sur le territoire de Mont-Tremblant », a expliqué le maire Luc Brisebois.

Composé de 17 questions, le sondage demande notamment au public s'il souhaite que la réglementation entourant la consommation de cannabis dans les lieux publics s'apparente à celle du tabac ou encore à celle de l'alcool.

Le sondage permettra de recueillir les positions et les perceptions des répondants et des répondantes. Le but est d'évaluer l'acceptabilité sociale quant à la légalisation du cannabis par le gouvernement fédéral ce qui permettra d'établir des orientations ciblées et efficaces, afin de répondre adéquatement aux préoccupations des gens.

Le sondage en ligne se trouve sur le [villedemont-tremblant.qc.ca](http://villedemont-tremblant.qc.ca) et le format papier est disponible aux endroits suivants : aux réceptions de l'hôtel de ville, du Service de l'urbanisme, de la bibliothèque Samuel-Ouimet, toutes situées au 1145, rue de Saint-Jovite, ainsi qu'à la bibliothèque du Couvent au 1875, chemin du Village, au Service des travaux publics au 60, chemin de Brébeuf et au Service de police au 380, rue Siméon.

À l'avance, le Conseil municipal remercie les citoyens et citoyennes de prendre le temps de répondre au sondage. « Votre participation est importante », a conclu le maire Luc Brisebois.